VILLE DE PARIS

18e MAIRIE

Chapelle Charbon

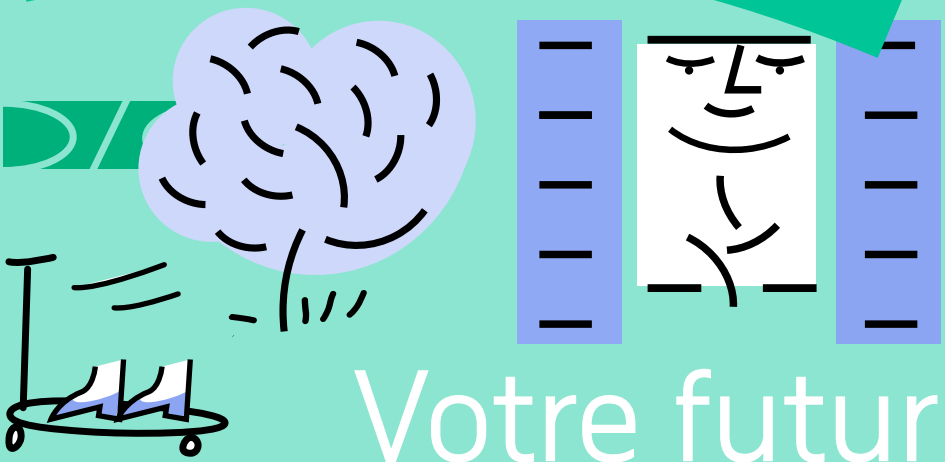

Votre futur quartier

Un quartier très **végétal**

Le parc Chapelle-Charbon apporte une nouvelle qualité de vie au quartier. 3 premiers hectares ont déjà été livrés et il atteindra à terme 6,5 hectares.

Le parc se prolonge dans l'ensemble du quartier où les rues, les allées, le square Raymond Queneau agrandi, les cœurs d'îlots d'habitation ainsi que la cour-oasis de l'école seront généreusement végétalisés.

Le quartier applique le plan bioclimatique de la Ville de Paris.

L'ombre et l'évapotranspiration des nombreux végétaux ainsi que la présence de « jardins de pluie », permettront de rafraichir l'air en été et favoriseront la biodiversité.

Le projet vient ainsi compléter les trames écologiques verte (végétale) et bleue (aquatique) qui se développent entre le Canal Saint-Denis, la « forêt linéaire » et la ceinture verte de Paris.

LE RENOUVEAU DU SQUARE QUENEAU

Entièrement réaménagé et agrandi, le square proposera de nouveaux espaces de jeux pour tous les âges. Il sera prolongé d'une esplanade arborée aux abords du parc et de la nouvelle école.

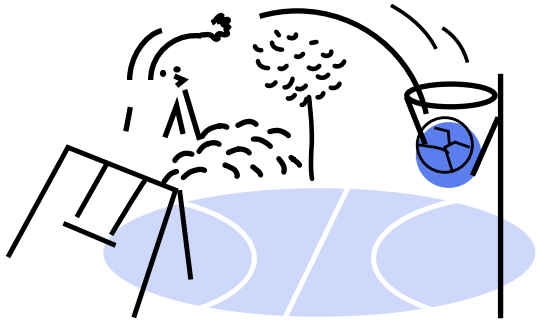

Pensé autour d'un vaste parc de 6,5 hectares à terme, le projet Chapelle Charbon vient parachever le nord du quartier Evangile. Un terrain ferroviaire désaffecté se transforme en nouveau quartier parisien mixte et animé avec des logements familiaux abordables, une école primaire (maternelle et élémentaire), des commerces de proximité, des services et des activités. Sa conception s'effectue en dialogue avec les habitants. Elle répond aux grands enjeux écologiques et climatiques : amplification du végétal et de la biodiversité, gestion de l'eau, réduction des émissions carbone, confort thermique, performance énergétique et utilisation d'énergie renouvelable...

Chapelle-Charbon est l'un des nombreux projets qui participent à la métamorphose du Nord-Est parisien. La reconversion des entrepôts Macdonald, le nouveau quartier Chapelle-International, l'ilot Éole-Évangile et le renforcement des transports en commun (tramway T3b et RER E), contribuent déjà à sa transformation. Avec le Campus universitaire Condorcet et l'Arena à la Porte de la Chapelle, la requalification de l'avenue Porte de la Chapelle et les projets Hébert et Gare des Mines-Fillettes, le quartier deviendra une nouvelle centralité du Grand Paris.

Place à votre quartier

Un quartier très **végétal**

Le parc Chapelle-Charbon apporte une nouvelle qualité de vie au quartier. 3 premiers hectares ont déjà été livrés et il atteindra à terme 6,5 hectares.

Le parc se prolonge dans l'ensemble du quartier où les rues, les allées, le square Raymond Queneau agrandi, les cœurs d'îlots d'habitation ainsi que la cour-oasis de l'école seront généreusement végétalisés.
Le quartier applique le plan bioclimatique de la Ville de Paris.
L'ombre et l'évapotranspiration des nombreux végétaux ainsi que la présence de « jardins de pluie », permettront de rafraichir l'air en été et favoriseront la biodiversité.
Le projet vient ainsi compléter les trames écologiques verte [végétale] et bleue [aquatique] qui se développent entre le Canal Saint-Denis, la « forêt linéaire » et la ceinture verte de Paris.

LE RENOUVEAU DU SQUARE QUENEAU

Entièrement réaménagé et agrandi, le square proposera de nouveaux espaces de jeux pour tous les âges. Il sera prolongé d'une esplanade arborée aux abords du parc et de la nouvelle école.

Des **liaisons** améliorées

Le quartier est aujourd'hui bien desservi en transport en commun (ligne 12, Tram 3b, RER E, futur Tram 8).

Cette situation permet de privilégier localement les modes de déplacement sans bruit ni pollution, favorables à l'activité physique : voies piétonnes, équipements pour les vélos.
La voie à sens unique longeant le parc est limitée à 20 km/h pour permettre à tous les modes de déplacement de coexister en sécurité.

Les déplacements à l'intérieur du quartier et les accès au parc seront facilités par la création de nombreuses liaisons piétonnes dans le prolongement des impasses actuelles, ainsi que des rues du Pré et Moussorgski et du square Raymond Queneau. Une passerelle « modes doux » est également à l'étude pour assurer une connexion au nord avec le boulevard Ney.

UNE RUE ARBORÉE EN BORDURE DE PARC

Une large promenade plantée d'arbres sera créée le long du parc, de la place Moussorgski à la rue du Pré. Une voie apaisée en sens unique (20 km/h, vélos et piétons prioritaires), desservira les commerces et les services qui animent le rez-de-chaussée des immeubles et reliera les rues du Pré et Moussorgski.

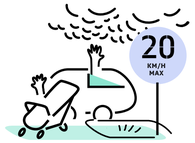

Un quartier **bas carbone**

Le quartier est conçu pour émettre le moins de CO^2 possible.

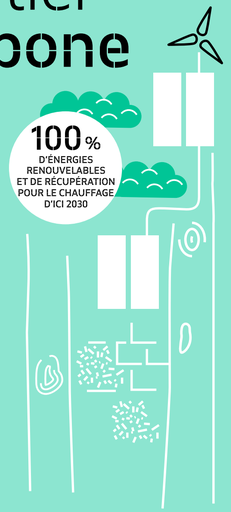

Dans sa construction d'abord, il privilégie les **matériaux naturels, biosourcés et géosourcés** tels que le bois pour les structures, la pierre pour les façades, du chanvre ou de la paille pour l'isolation des bâtiments ; Dans son fonctionnement ensuite, les **bâtiments très performants** consommeront peu d'énergie pour leur chauffage et seront rafraichis naturellement en été (logements traversants, orientation nord et larges ouvertures vers le parc, cœurs d'îlots végétalisés, etc.).
Pour le chauffage et l'eau chaude, les bâtiments sont raccordés au réseau de chauffage urbain qui utilise déjà 50 % d'énergies renouvelables et de récupération et 100 % en 2050.

L'ÉCOLE ET SA COUR « OASIS »

12 CLASSES DE LA MATERNELLE AU CM2

Le nouveau groupe scolaire bénéficiera d'une situation privilégiée sur le parc. Sa cour de récréation végétalisée créera un cadre agréable pour les élèves et leur apportera ombre et fraicheur en été.

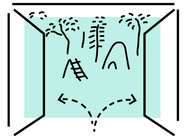

Des logements **pour tous**

Le projet permettra de répondre à la demande de logements abordables pour les Parisiens et notamment les habitants du 18e.

Il prévoit une grande diversité de logements familiaux, sociaux, intermédiaires et en accession. 20 % d'entre eux seront en accession sociale à la propriété grâce au nouveau dispositif de bail réel solidaire [BRS].

Les 350 à 380 logements prévus au total s'organiseront en petites unités résidentielles autour de cages d'escaliers, éclairées naturellement, ne desservant que de 15 à 20 appartements chacune. La plupart des logements seront traversants avec de larges ouvertures sur le parc.

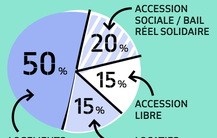

QU'EST-CE QU'UN BAIL RÉEL SOLIDAIRE ?

Le bail réel solidaire (BRS) est une offre innovante qui permet aux ménages dont les revenus ne dépassent pas un plafond fixé par la loi, de devenir propriétaire d'un appartement sans acheter le terrain.

Ce dispositif réduit le prix de vente de moitié par rapport au marché classique de l'immobilier et encadre les reventes éventuelles pour éviter la spéculation. À Paris, le prix d'acquisition est d'environ 5 000 €/m² contre 10 000 € en moyenne.

LES NOUVEAUX IMMEUBLES

Les nouveaux immeubles bénéficieront de vues sur le parc au Nord. Ils se grefferont aux murs pignons des bâtiments existants, créant des cœurs d'îlots aux belles qualités paysagères. Leurs façades, à la fois cohérentes et variées, seront animées de bow-windows. Les derniers étages en gradins préserveront la luminosité des immeubles existants au sud. De part et d'autre, deux immeubles « signal » (R+10/R+11) marqueront l'entrée du quartier.

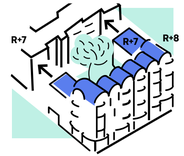

Un quartier **mixte** et **animé**

Le long de la promenade plantée, en bordure du parc, les rez-de-chaussée transparents, traversants et de belle hauteur, animent l'espace public et apportent de nouveaux services au quartier.

Gérés par l'opérateur public Paris-Commerces*, les locaux à loyers abordables permettront d'accueillir des commerces, de l'artisanat, des activités de l'économie sociale et solidaire, des locaux associatifs, des espaces partagés ou d'intérêt général…

*** Créé par les bailleurs sociaux de la Ville de Paris [Paris Habitat, RIVP, Elogie-SIEMP], le GIE Paris Commerces commercialise les locaux de pieds d'immeubles en favorisant l'installation d'activités de proximité répondant aux besoins des habitants [alimentation, soin, culture, loisirs, services…].**

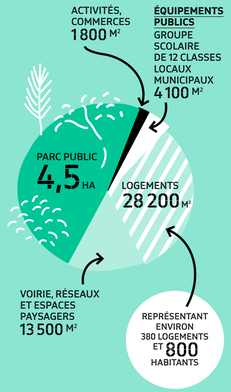

DES REZ-DE-CHAUSSÉE ANIMÉS

Les rez-de-chaussée accueilleront les halls des immeubles, des locaux vélos et techniques, ainsi que des commerces de proximité et des activités variées [artisanat, locaux associatifs ou d'intérêt général …] qui participeront à l'animation de la rue.

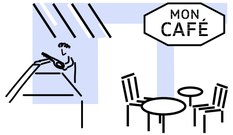

Un projet **collectif**

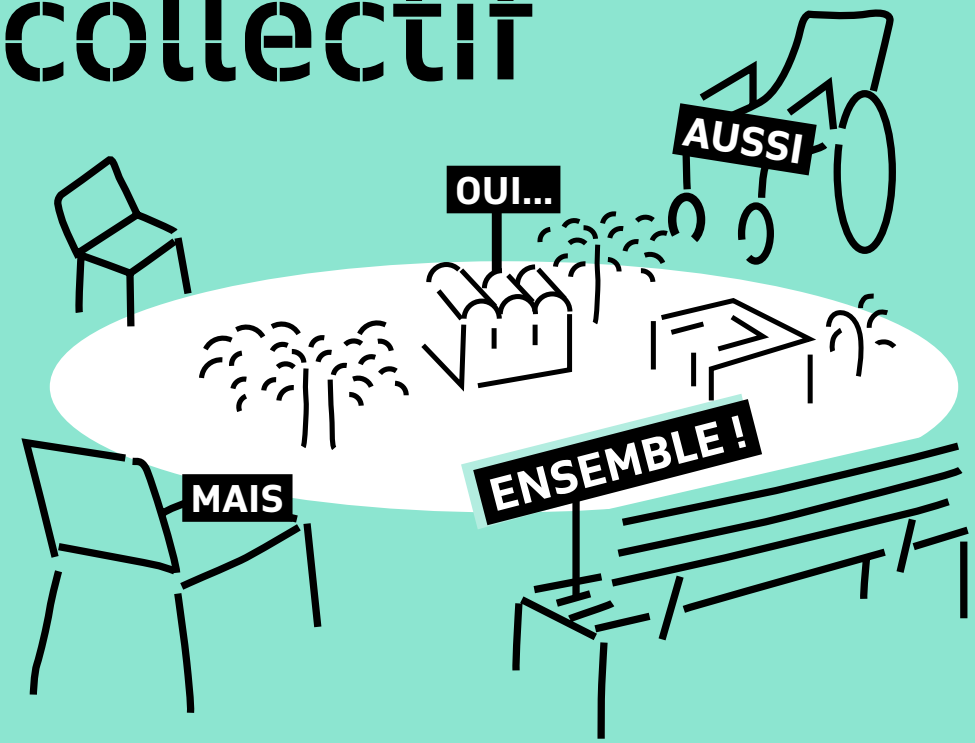

La concertation préalable menée depuis 2016 par la Ville de Paris a permis de lancer le projet Chapelle Charbon. Interrompue par la crise sanitaire, la démarche de participation a été relancée en 2021 avec de nombreuses rencontres dans la rue et le parc Chapelle Charbon, des réunions d'information, 5 ateliers participatifs autour des futurs espaces publics dont 3 avec des enfants et adolescents, et des visites permettant aux riverains de se projeter dans leur futur quartier.

En 2022, sept « consultations » sont lancées pour choisir les équipes d'architectes qui concevront les futurs immeubles. Paris & Métropole Aménagement et les bailleurs, maîtres d'ouvrage des immeubles de logement, invitent les habitants du quartier à contribuer à l'ensemble des étapes de ces consultations, de la rédaction du cahier des charges au choix final des architectes.

QUI FAIT QUOI ?

La Ville de Paris et la Mairie du 18e sont à l'initiative du projet. Elles ont défini les grands objectifs et mené la concertation qui a permis d'arrêter le programme. La Ville de Paris est également maître d'ouvrage du parc.

Paris & Métropole Aménagement (P&Ma) est l'aménageur du projet Chapelle Charbon. Elle réalise l'opération pour le compte de la Ville de Paris en veillant au respect des ambitions du projet et à l'association des habitants. Elle coordonne l'ensemble des acteurs sur le site.

Les bailleurs sociaux
Paris Habitat, RIVP, Elogie SIEMP, Immobilière 3F gèrent, financent et assurent la réalisation des nouveaux immeubles de logement sociaux et en BRS. Ils conduisent ensemble la participation des habitants au choix des projets architecturaux.

L'équipe de concepteurs du projet urbain est constituée de BASE paysagiste, h2o architectes, GRAU, EGIS et SENNSE pour la participation.

Les habitants, commerçants, riverains contribuent en qualité d'usagers à l'expression des besoins et au choix des projets architecturaux.

CALENDRIER DU PROJET

2016 LANCEMENT DU PROJET AU CONSEIL DE PARIS. ACQUISITION DU FONCIER ET LIBÉRATION DU SITE.

2019 DÉMARRAGE DES TRAVAUX DU PARC (VILLE DE PARIS). LANCEMENT DES ÉTUDES URBAINES ET PAYSAGÈRES ET DE LA DÉMARCHE BAS CARBONE / PLAN CLIMAT.

2020 OUVERTURE DE LA PREMIÈRE PARTIE DU PARC (3 HECTARES)

2021 CONSOLIDATION DU PROJET URBAIN ET DES ESPACES PUBLICS AVEC LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE, LES HABITANTES ET LES HABITANTS

2022-23 CHOIX DES PROJETS LAURÉATS, CONCEPTION DES LOTS ET DE L'ÉCOLE ET DÉPÔT DES PERMIS DE CONSTRUIRE

2026-27 LIVRAISON DES BÂTIMENTS, DES ESPACES PUBLICS

Chapelle Charbon, votre futur quartier

Vous souhaitez en savoir plus sur le projet et suivre ses actualités ? Vous avez envie de participer au projet ?

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE
www.parisetmetropole-amenagement.fr
pour suivre les actualités du projet
et vous inscrire à la newsletter ou écrivez à
contact@parisetmetropole.fr

POURQUOI LE NOM CHAPELLE CHARBON ?

Le Nord du 18e comptait, au début du XXe siècle, 3 gares de voyageurs (Est-Ceinture, La Chapelle-ceinture et Pont Marcadet) et 2 gares de marchandises : La Chapelle Nord et Chapelle-Charbon qui livrait le charbon dans le nord de la capitale pendant que la gare des Gobelins approvisionnait le sud. C'est sur cette emprise que se construit le nouveau quartier avec, aujourd'hui, un objectif zéro carbone.

P&Ma

Design graphique : Polysemique | Illustration du quartier : Nicolas Bascop | Conception éditoriale : Direction de la communication de P&Ma + agence Stratéact' - Octobre 2022

Chapelle Charbon

L'ARÉNA

Ce grand équipement accueillera des compétitions sportives de haut niveau, des événements (concerts, spectacles, congrès) ainsi que deux gymnases de proximité pour les associations et scolaires du 18e. Avec son vaste parvis arboré il accompagnera la transformation de la Porte de la Chapelle en Place du Grand Paris.

CAMPUS CONDORCET

Le futur Campus accueillera 4 000 étudiants, enseignants et chercheurs de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, qui contribueront à transformer les usages sur ce secteur.

Porte de la Chapelle

GARE DES MINES

Sur 20 ha, entre les Portes de la Chapelle et d'Aubervilliers, le projet Gare des Mines apportera une nouvelle qualité de vie au secteur Chapelle. Il prévoit la réalisation de 800 logements mixtes (sociaux, en BRS et en accession libre), d'équipements publics, de commerces, bureaux et activités dans un environnement requalifié et fortement végétalisé.

→ ENVIRON 1200 NOUVEAUX HABITANTS ET 3600 EMPLOIS.

T3b

M12

T3b

RUE DU PRÉ

AVENUE DE LA CHAPELLE

La Ville de Paris engage le réaménagement de l'avenue de la Porte de la Chapelle pour en faire une entrée majeure dans Paris, belle et confortable pour les piétons et cyclistes.

UNE RUE ARBORÉE EN BORDURE DU PARC

2020
3 HA DE PARC LIVRÉS
466 ARBRES

L'ÉCOLE

FUTUR PARVIS QUENEAU

LES NOUVEAUX IMMEUBLES

DES REZ-DE-CHAUSSÉE ANIMÉS

1,5
HECTARES DE PARC SUPPLÉMENTAIRE

FUTURE PLACETTE MOUSSORGSKI

CAP18
+2 HECTARES DE PARC
PREMIÈRES ÉTUDES EN COURS

LE RENOUVEAU DU SQUARE QUENEAU

RUE QUENEAU

DE NOMBREUSES LIAISONS

Des liaisons piétonnes seront créées dans le prolongement des impasses Jean Cottin, Croix Moreau et Tchaïkovski, et du square Raymond Queneau. Une passerelle « modes doux » est également à l'étude pour assurer une connexion au nord avec le boulevard Ney. Le parc est aujourd'hui accessible depuis le cœur du quartier (rue de la Croix-Moreau) et bénéficiera à terme de plusieurs entrées.

RER E
T3b
EN PROJET
T8
ROSA PARKS

HÉBERT

Le long de la rue de l'Évangile, le futur quartier Hebert accueillera de l'activité économique, et des logements. Ses espaces publics paysagers participeront à la trame verte du Nord Est parisien.

→ ENVIRON 500 HABITANTS ET 3500 EMPLOIS

Voies piétonnières et nouvelles entrées du parc

Nouveaux bâtiments

LE RENOUVEAU DU SQUARE QUENEAU

Entièrement réaménagé et agrandi, le square proposera de nouveaux espaces de jeux pour tous les âges. Il sera prolongé d'une esplanade arborée aux abords du parc et de la nouvelle école.

UNE RUE ARBORÉE EN BORDURE DE PARC

Une large promenade plantée d'arbres sera créée le long du parc, de la place Moussorgski à la rue du Pré. Une voie apaisée en sens unique (20 km/h, vélos et piétons prioritaires), desservira les commerces et les services qui animent le rez-de-chaussée des immeubles et reliera les rues du Pré et Moussorgski.

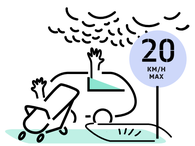

L'ÉCOLE ET SA COUR « OASIS »

12
CLASSES DE LA MATERNELLE AU CM2

Le nouveau groupe scolaire bénéficiera d'une situation privilégiée sur le parc. Sa cour de récréation végétalisée créera un cadre agréable pour les élèves et leur apportera ombre et fraicheur en été.

LES NOUVEAUX IMMEUBLES

Les nouveaux immeubles bénéficieront de vues sur le parc au Nord. Ils se grefferont aux murs pignons des bâtiments existants, créant des cœurs d'îlots aux belles qualités paysagères. Leurs façades, à la fois cohérentes et variées, seront animées de bow-windows. Les derniers étages en gradins préserveront la luminosité des immeubles existants au sud. De part et d'autre, deux immeubles « signal » (R+10/R+11) marqueront l'entrée du quartier.

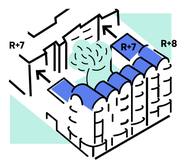

DES REZ-DE-CHAUSSÉE ANIMÉS
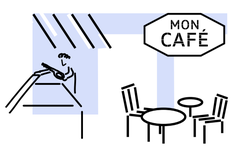
Les rez-de-chaussée accueilleront les halls des immeubles, des locaux vélos et techniques, ainsi que des commerces de proximité et des activités variées (artisanat, locaux associatifs ou d'intérêt général ...) qui participeront à l'animation de la rue.